

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Ar Vran

2014 - N°25-2

Ar Vran est une publication semestrielle de Bretagne Vivante Ornithologie.
BRETAGNE VIVANTE
19 rue de Gouesnou - BP 62132 - 29221 BREST Cedex 2
www.bretagne-vivante.org

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier Word.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents :

Thierry Quelennec

9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN

croac29@wanadoo.fr

Le comité de relecture

Guillaume Géлинаud

Bernard Iliou

Thierry Quelennec

François Hémary

Patrick Philippon

Photographies de couverture :

Pie-grièche écorcheur mâle (J.M. Lucas), vanneau huppé et grive draine (T. Quelennec)

Éditorial

Un ornithologue de terrain actif en Bretagne me disait il y a peu son étonnement de voir la quantité de bibliographie qui existe sur la pie-grièche écorcheur. Alors que dans le même temps, les petits passereaux font l'objet d'assez peu d'attention. Il faut l'avouer, combien existe-t-il d'articles ou de suivis en Bretagne sur l'accenteur mouchet, la mésange bleue, le bouvreuil pivoine ou le chardonneret élégant ? Evidemment, comparé aux oiseaux de mer, très peu. Alors après avoir consacré un numéro entier aux grands voiliers des océans (Ar Vran, 24-2), nous consacrons ce numéro quasi exclusivement à un passereau. Mais voilà, il s'agit de la pie-grièche écorcheur : encore et toujours elle !

La pie-grièche écorcheur a souvent été prise comme ambassadrice de la biodiversité des campagnes. Avec elle, et sa régression en France, c'est la qualité des milieux que l'on peut objectiver, et leur dégradation. C'est aussi l'abondance en insectes, en particulier de grosse taille, de par son régime alimentaire. Et c'est aussi la problématique liée à la migration et aux quartiers d'hivernage. Bref à travers son étude, ce sont de multiples facettes de l'écologie que l'on aborde. La pie-grièche écorcheur a acquis un statut d'ambassadrice des passereaux. Elle les représente mais il ne faudrait pas qu'elle les occulte, ils méritent aussi qu'on s'intéresse à eux et qu'on les étudie.

Bonne lecture

Thierry Quelennec
Responsable de la revue

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio* DANS LE SUD DE L'ILLE-ET-VILAINE : ÉTAT DES LIEUX 2011

Julien Mérot

La pie-grièche écorcheur est un passereau monotypique largement distribué en Europe et en Asie centrale. Dans le paléarctique occidentale, l'espèce est répandue de l'est et du centre de l'Europe jusqu'au nord du Portugal et de l'Espagne. En Scandinavie, l'espèce est présente au sud-est de la Norvège ainsi qu'au sud de la Suède et en Finlande jusqu'au 67°N. Elle est absente de l'ouest de la Belgique et des Pays-Bas, ainsi que dans le nord et le nord-est de la France.

Au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, la pie-grièche écorcheur était considérée comme très commune dans l'ouest de la France, jusqu'à la pointe bretonne. Mais, Mayaud la

considérait déjà comme très rare dans le Finistère au milieu des années 1930 (Mayaud, 1941).

L'espèce s'est raréfiée dans le nord-ouest de la France à partir des années 1960 (Yeatman, 1976 ; Lefranc, 1973). L'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (1997) fait état de ce déclin marqué et la cite nicheuse dans le sud-est de la région, réduite à une étroite bande côtière entre l'estuaire de la Loire et le Golfe du Morbihan (région incluant les cinq départements de la Bretagne historique), l'aire ne s'élargit vers l'intérieur qu'au niveau de la vallée de la Loire.

On notera néanmoins, une percée de l'espèce à la fin des années 1980

dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et dans les marais de Dol au nord (Bourgaut, 1990 ; Le Lannic, 1993). À partir de ces premiers éléments de connaissance sur la pie-grièche écorcheur sur le territoire brétilien, l'espèce a été suivie de plus en plus régulièrement au cours des années 90 et 2000, au sein de secteurs géographiques où l'effort de prospection est généralement peu marqué (bocage dégradé). Cette présente note fait état des connaissances historiques en Ille-et-Vilaine et des travaux récents ayant conduit à un état des lieux de l'un des principaux bastions de l'espèce en Bretagne.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE BIOLOGIE

La pie-grièche écorcheur est un migrateur strict qui passe l'hiver à l'est et au sud de l'Afrique, à la différence de la majorité des migrateurs transsahariens qui gagnent l'ouest du continent africain. La plus grande concentration de cette espèce en hivernage est située au sud de la Zambie. Les retours prénuptiaux dans nos régions s'effectuent entre avril et mai. La migration postnuptiale s'étale de juillet à août pour la majorité des oiseaux. Les mâles adultes sont les premiers à quitter leur territoire de nidification suivi des femelles puis des juvéniles (Lefranc, 1993).

Au printemps, les mâles arrivent sur les territoires de reproduction en

moyenne 1 à 5 jours avant les femelles ; les individus des populations du paléarctique occidentale s'appariant dans la majorité des cas sur les sites de reproduction. La philopatrie est relativement importante chez cette espèce mais diffère suivant le sexe. En effet, plusieurs études montrent que 50% des mâles sont fidèles à leur site de nidification, contre 25% pour les femelles.

Notons que suite à la mise en place d'un programme couleur sur la pie-grièche écorcheur en 2011 dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, un mâle reproducteur a été noté deux saisons consécutives au sein du même buisson (2012 et 2013) et une femelle baguée en 2011 a été contactée en 2014 à 3 km de son site de baguage initial.

Les adultes construisent leur nid essentiellement dans des buissons ou arbustes épineux (prunelliers, aubépines, ronciers, etc.). La ponte a lieu entre mai et juin, la femelle dépose généralement entre 5 et 6 œufs. L'incubation est quant à elle effectuée par la femelle seule, la durée d'incubation varie entre 13 et 15 jours.

La pie-grièche écorcheur a un régime alimentaire varié, composé essentiellement d'insectes (coléoptères, orthoptères, lépidoptères, odonates), mais des cas de prédateurs sur des oiseaux ou des micromammifères existent.

CONTEXTE REGIONAL

En Bretagne, la pie-grièche écorcheur possède une répartition très hétérogène. Elle est quasi absente du Finistère et des Côtes-d'Armor. Sa présence s'intensifie à l'extrême sud-est du Morbihan avec un noyau de population important dans les marais de Vilaine à la jonction entre les trois départements (56,35 et 44). La grande majorité de la population bretonne se trouve en Loire-Atlantique, où la population nicheuse estimée en 2014 se situe entre 200-300 couples (Logeais J-M. & Mérot J., 2014), dont la majorité dans l'estuaire de la Loire avec 120 cantons identifiés en 2013 (Latraube *et al.*, 2014).

En Ile-et-Vilaine, aucune mention n'est antérieure à 1982, excepté une citation archaïque dans une liste d'espèces locales par Orain en 1882. À partir de là, deux foyers distants de plus de 80 km sont découverts et

suivis à l'extrême sud du département ainsi que dans le marais de Lillemer dans le nord-ouest (Le Lannic, 1993).

Les premières preuves de nidification dans le sud de l'Ile-et-Vilaine datent donc de 1982 sur la commune de la Dominelais, avec deux couples nicheurs. En 1987-88, un puis deux mâles sont notés non loin, à Ercée-en-Lamée. Un couple y réapparaît en 1995, puis une famille de trois juvéniles en 1996 (Bellier, *comm. pers.*). Cette même année, un couple produit cinq œufs à Sainte-Anne-sur-Vilaine, un peu plus à l'ouest (Le Lannic, *comm. pers.*). « *Le site de la Dominelais, en revanche, n'a pas été réoccupé (visité en 1993 et 1996)* » (Chabot, 1999). Le nombre de contacts a commencé à s'accumuler à partir des années 2000. Cette population a par la suite été régulièrement suivie sans pour autant pouvoir établir une évaluation quantitative.



Carte 1 : principaux bastions de la pie-grièche écorcheur en région Bretagne (ellipse orange) et zone étudiée (ellipse violette)

LE SUIVI DE 2011 AU SUD DE L'ILLE-ET-VILAINE

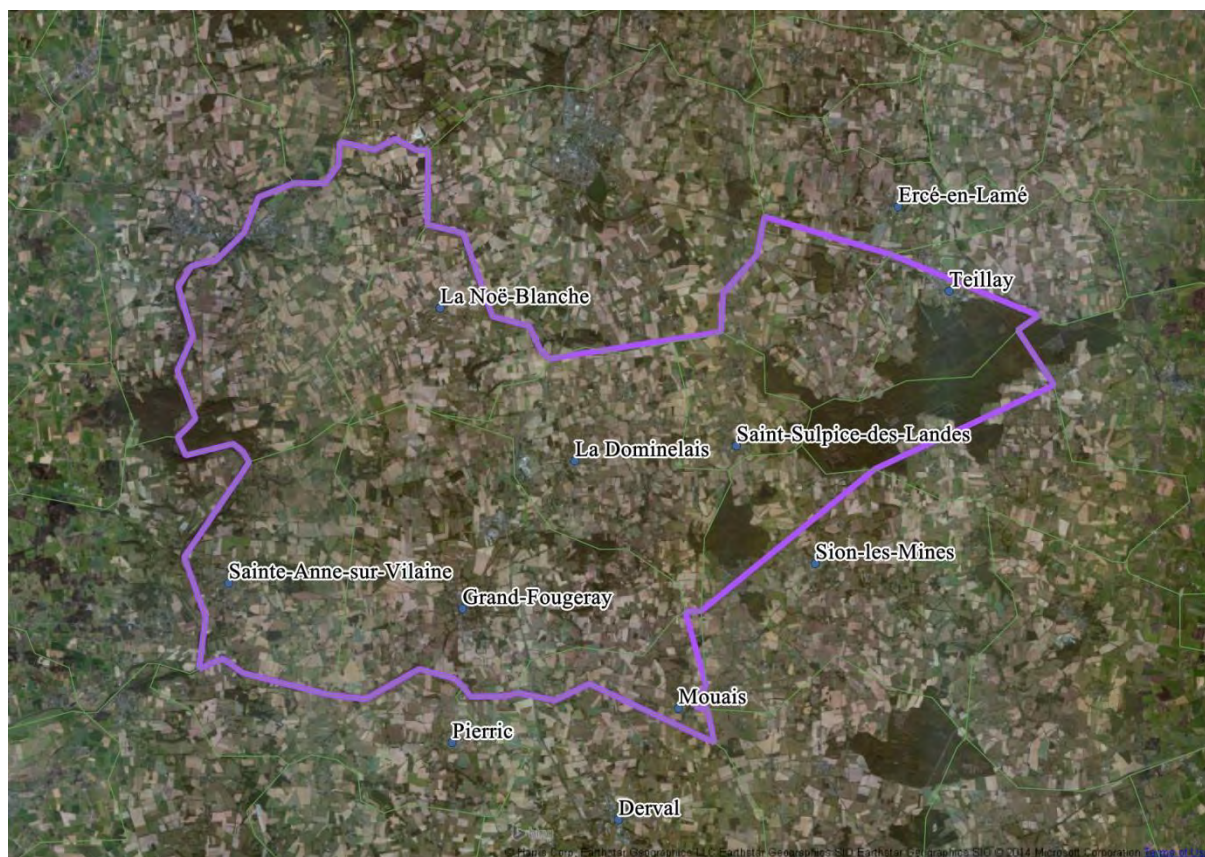
Localisation et caractérisation du secteur étudié

Les prospections se sont concentrées sur plusieurs communes de l'extrême sud de l'Ille-et-Vilaine : La Dominelais, Le Grand-Fougeray, La Noë-Blanche, Saint-Sulpice-des-Landes, Ercée-en-Lamée, Teillay et Sainte-Anne-sur-Vilaine. Certaines communes voisines de Loire-Atlantique ont également été visitées : Sion-les-Mines et Mouais.

Les recherches ont commencé par la commune de La Dominelais, puis se sont élargis à l'ensemble des

communes limitrophes. La superficie totale des communes concernées avoisine les 25 000 hectares. La prospection a été effectuée de manière ciblée sur les zones potentiellement attractives pour l'espèce.

Les recherches se sont étalées sur l'ensemble de la période de reproduction de l'espèce, mais une opération concertée de recensement des reproducteurs a été effectuée du 8 au 11 juillet 2011. Douze observateurs se sont relayés sur la totalité de la zone d'étude, effectuant des prospections sur des zones prélocalisées pour chaque équipe.



Carte 2 : zone d'étude concernée par le suivi en 2011

Ce secteur de bocage est composé de zones agricoles hétérogènes constituées de la juxtaposition de petites cultures annuelles diversifiées, de prairies et / ou de cultures permanentes complexes ainsi que de terres arables non irriguées (céréales principalement). Des zones de prairies permanentes pâturées y subsistent, malgré d'un côté

« l'extension du maïs et de prairie artificielle et d'un autre côté la déprise et l'envahissement des friches par la genêtaie » (Chabot, 1999).

Les sols schisteux y sont de faible valeur agronomique et ne retiennent pas l'eau, ce qui peut expliquer qu'une partie des surfaces agricoles échappent à l'intensification.



Photo 1 : femelle de pie-grièche écorcheur adulte (La Dominelais – Ille-et-Vilaine, Mai 2013). J. Mérot



Photo 2 : site de nidification majeur dans l'aire étudiée (Friche de Conzais - Grand-Fougeray – Ille-et-Vilaine, Juin 2013). J. Mérot

Une partie des parcelles agricoles est bordée de buissons épars d'épineux. Le prunellier, l'aubépine et la ronce sont des essences rencontrées sur le site, ces arbustes sont particulièrement intéressants pour l'installation des nids et sont utilisés comme postes d'affûts pour la pie-grièche écorcheur. Les nombreux chemins, avec leurs accotements herbeux non traités, sont autant des sites d'alimentation pour l'espèce.

Prospection et bilan de la saison 2011

Cette année 2011 aura été marquée

par une arrivée exceptionnellement tardive des pie-grièches écorcheurs. Les premiers individus ont été contactés avec près de trois semaines de retard sur le calendrier habituel, ce décalage ayant été causé par des conditions météorologiques défavorables en Afrique puis en Méditerranée orientales.

Au cours de cette année de suivi, 71 cantons ont pu être dénombrés dont 48 sur un noyau central de 1800 hectares. La densité y donc de l'ordre de 0,03 couple par hectare soit 37,4 hectares par couple.

Répartition du nombre de couples par commune	
<i>Commune</i>	<i>Nombre de Couples</i>
La Dominelais	28
Grand-Fougeray	16
La Noë-Blanche	4
Ercé-en-Lamée	3
Teillay	5
Saint-Sulpice-des-Landes	1
Sion-les-Mines	4
Mouais	1
Messac	2
Sainte-Anne-sur-Vilaine	7
Total	71

Tableau 1 : répartition du nombre de couples par commune

Il est nécessaire de déterminer le statut reproducteur sur le site. Ainsi le tableau 2 fait état des différents indices de nidification relevés permettant de justifier d'une

reproduction possible, probable ou certaine. Cette méthodologie s'appuie sur la base des indices communément repris dans les différents atlas des oiseaux nicheurs.

Indice de nidification	
Certaine	40
Probable	22
Possible	9
Total	71

Tableau 2 : répartition des indices de nidification dans la grille des statuts de reproduction

Les prospections ont permis de prouver la reproduction de cette espèce dans plus de 55% des cas. Un effort de prospection supplémentaire aurait certainement permis d'augmenter assez largement ces chiffres et préciser le nombre de couples reproducteurs.

L'élevage des jeunes a été prouvé pour 29 couples sur les 40 cantons possédant des indices de reproduction certains, les 11 autres cantons n'ont fait état que d'observations relatives à des nourrissages au nid. Le nombre de jeune à l'envol s'étale entre 1 et 4 selon les couples avec une moyenne de 2,2 jeunes par couples (moyenne évaluée sur ces 29 couples où des jeunes ont été observés). Ce chiffre étant probablement sous-évalué au regard des conditions d'observation parfois difficile (milieux denses, etc.), en revanche il ne s'agit pas du nombre de jeunes produit par couple

nicheur.

Malgré une approche qualitative grâce aux indices de nidification attribuée à chaque canton, une étude plus fine sur les taux de reproduction permettrait d'évaluer la [bonne] santé de cette population.

Perspectives

L'année 2011, nous aura permis de dresser un premier état des lieux de la population du sud de l'Ille-et-Vilaine. Afin d'appréhender au mieux l'évolution de cette population, un suivi poussé devrait être mis en place par les différentes associations du département au cours des années qui suivent.

Les habitats favorables subissent constamment des atteintes qui nous laissent peu d'espoir quant à sa progression, voire son maintien, dans ce secteur de Bretagne, espérons néanmoins que l'espèce s'adaptera à cette modification du paysage.



Photo 3 : mâle de pie-grièche écorcheur (La Dominelais – Ille-et-Vilaine, Juillet 2012). J. Mérot

REMERCIEMENT

Mes remerciements s'adressent à toutes les personnes ayant participé au suivi de cette population de pie-grièche écorcheur en 2011 :
Alain Bellier, Emmanuel Chabot,

Guillaume Loaec, Henri-Claude Couronné, Joël Lamour, Julian Gauvin, Filipe Contim, Marc Gauthier, Marie-Claire Fouillard, Olivier Noël, Roger Jagorel et Yann Paulet.

BIBLIOGRAPHIE

Bourgaut Y., 1990. Nidification de la Pie-grièche écorcheur dans la région de Dinan en 1989. *Ar Vran*, 1-1 : 35-36.

Chabot E., 1999. La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le nord-ouest de la France. *Aves*, 36 : 141-178

Groupe Ornithologique Breton (Ed.), 1997. *Les Oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985*. Brest : 292p.

Latraube F., Neau A., Mérot J-P. & Gurliat P., 2014. *Synthèse de l'enquête Tarier des prés et avifaune prairiale*. LPO : 17p.

Lefranc N., 1973. Notes sur l'histoire récente de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en Europe occidentale. *Alauda*, 41 : 239-252

Lefranc N., 1993. *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du*

Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, Paris : 240 p.

Le Lannic J. (coord), 1993. *Atlas des Oiseaux nicheurs en Ile-et-Vilaine*. Bretagne Vivante-SEPNB, Groupe Ornithologique d'Ile-et-Vilaine : 196p.

Logeais J-M. & Mérot J., 2014. La Pie-grièche écorcheur in Marchadour B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays-de-la-Loire*. Coordination régionale LPO Pays-de-la-Loire, Delachaux et Niestlé, Paris, 2010 : 456-459.

Mayaud N., 1941. Commentaire sur l'ornithologie française. *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*, n°spécial : 59-136

Yeatman L., 1976. *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. S.O.F., Paris : 283 p.

Julien Mérot
7 rue François Tourillon
35390 La Dominelais

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio* DANS LES MARAIS DE LA VILAINE BILAN DE LA PROSPECTION DE JUILLET 2010

Olivier Noël
Henri-Claude Couronné

Les 9 et 11 juillet 2010, vingt-deux ornithologues ont sillonné les marais de la Vaine à la recherche de la pie-grièche écorcheur. Plus de 3 200 hectares ont été prospectés sur une trentaine de kilomètres le long de la Vaine, de Nivillac à Redon, aux confins de l'Ille-et-Vaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique. L'objectif de cette prospection, concertée à l'échelle inter-départementale, était de recenser les

populations locales de cet oiseau emblématique qui trouve dans les marais de la Vaine des milieux adaptés à ses exigences écologiques, milieux qui sont devenus rares en Bretagne.

La pie-grièche écorcheur, modeste par son envergure (28 cm), est facilement identifiable. Son bec est court, fort et légèrement crochu. Le mâle, souvent perché au sommet d'un

buisson, a le ventre de couleur crème à rosé, la gorge est blanche, le dessus de la tête est gris et un large bandeau noir barre la tête au niveau des yeux. Le dessus des ailes est brun-roux. La femelle, plus uniforme, a la tête, le dessus du corps et la queue de couleur brune. La gorge et le dessous du corps sont blancs

légèrement striés de gris. Un fin bandeau clair barre l'œil.

La pie-grièche écorcheur est migratrice. Les premiers mâles arrivent sur les lieux de reproduction au cours de la première semaine de mai. Le départ s'échelonne de mi-août à mi-septembre.



Photo 1 : transport de nourriture par le mâle de pie-grièche écorcheur (avril 2011). R. Ripoll

STATUT DE L'ESPECE

Lanius collurio, indicateur de la biodiversité

La pie-grièche écorcheur se nourrit essentiellement d'insectes : coléoptères, orthoptères (criquets et sauterelles), odonates (libellules), hyménoptères, lépidoptères... Sa présence est le signe de l'abondance de ces insectes à proximité de son lieu de reproduction. Il s'agit de milieux ouverts constitués de pâturages, de prairies de fauche et de bandes enherbées, nécessairement exempts d'insecticides et de traitements chimiques. Des conditions le plus souvent incompatibles avec une agriculture intensive et de vastes surfaces mises en culture.

Sur ses lieux de reproduction, la pie-grièche écorcheur a besoin de buissons ou d'arbustes épineux épars tels que prunelliers, aubépines, églantiers et ronciers. La présence de haies discontinues, plutôt basses avec quelques arbres servant de poste de surveillance lui est également indispensable.

Lanius collurio est donc un indicateur de la biodiversité des milieux qu'elle fréquente, tels que les marais de Vilaine. La préservation de cette espèce va de pair avec le maintien de pratiques agricoles respectueuses des organismes vivants.

La pie-grièche écorcheur est une espèce protégée en Europe, elle figure à l'annexe I de la "directive oiseau".

Une longue période de régression

À la fin des années 90, la pie-grièche écorcheur était notée en régression partout en Europe du fait de la disparition progressive de ses habitats (Lefranc, 1993).

En 2001, Février (2001) indiquait : « En Bretagne, le recul de l'espèce est évident puisqu'elle était commune dans le Nord Finistère et le Morbihan au début du siècle (Guermeur, 1980) et qu'elle a quasiment disparu de l'avifaune nicheuse si l'on excepte la Loire-Atlantique. (...) Dans notre région, *Lanius collurio* fréquente deux types de milieux : d'une part les landes sèches et d'autre part les zones humides à pâturage extensif tels que les Marais de Dol (Ille-et-Vilaine) et les marais de Redon (Morbihan et Loire-Atlantique).

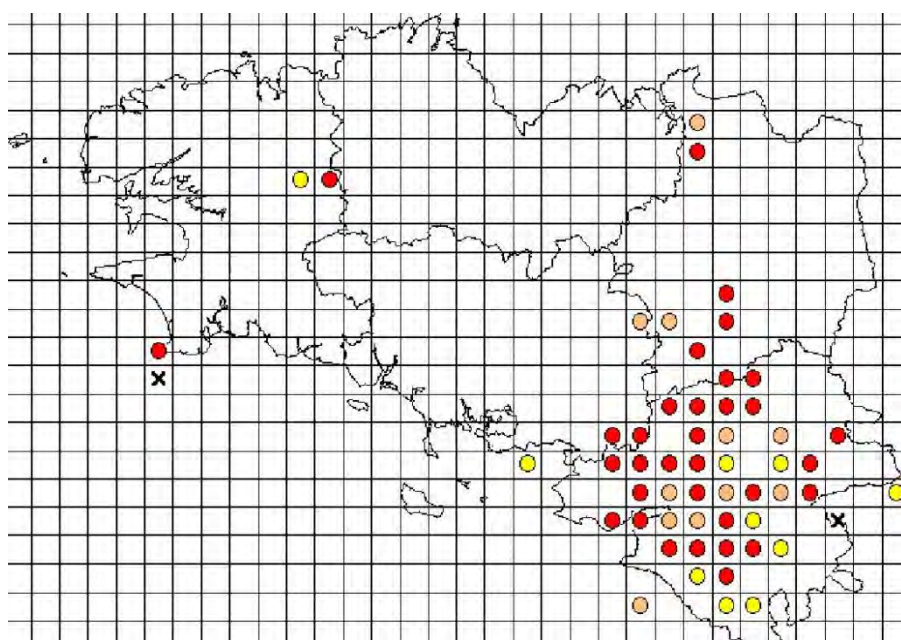
De même Chabot écrivait, en 1999, « La Pie-grièche écorcheur a régressé de façon importante dans tout le nord-ouest de la France (où elle était parfois notée abondante) particulièrement à la fin du XIXème siècle et au cours des années 1950/70 ».

Comme bien d'autres espèces, la pie-grièche écorcheur a directement pâti des pratiques de l'agriculture intensive : « De 1947 à 1970, l'emploi massif de biocides à toxicité et rémanence extrêmes comme le DDT a provoqué l'effondrement de nombreuses populations aviaires européennes. Des rapaces ornithophages, tels l'épervier et certains faucons, victimes de biomagnification, auraient régressé d'environ 90 % (Gensbol, 1993 et Joncour, 1986). Les insectivores directs ont peut-être moins souffert d'empoisonnement, mais il est incontestable que la raréfaction des grosses proies a été décisive pour la pie-grièche écorcheur (Lefranc, 1994). Le pic du cataclysme se situe vers 1955-62, entre l'apparition des

cycladiènes et le début de leur restriction d'usage : cela explique sans doute pour l'essentiel les « années noires » de 1963-64. Il est clair que les milieux encore riches en pie-grièche écorcheur ont avant tout le point commun d'être les moins contaminés par les traitements biocides. » (Chabot, 1999).

ÉTAT DES POPULATIONS EN BRETAGNE

Comme le montre la carte, extraite de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Bretagne (GOB, 2012), sur la période 2004-2008, l'espèce est peu présente dans 4 des 5 départements de la Bretagne historique.



Carte 1 : répartition de la pie-grièche écorcheur lors du dernier atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (nidification possible en jaune, probable en orange et certaine en rouge)

En Loire-Atlantique les effectifs restent importants. Lors de la rédaction du livre sur l'avifaune prioritaire des Pays de Loire (2008), la LPO Loire-Atlantique avait proposé 300 à 400 couples nicheurs pour le département. Mais on constate une régression de l'espèce en Brière et dans l'estuaire de la Loire à partir de 2009.

Depuis 2004, l'espèce a fortement progressé dans les secteurs du Grand-Fougeray - La Dominelais (35) et plus largement à la limite de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique. Ses effectifs atteignant probablement près d'une cinquantaine de couples.

Mais la disparition des terres en jachères depuis 2008 pourrait inverser la tendance. Néanmoins en 2010, ces secteurs constituent, avec les marais de la Vilaine dans leur partie morbihannaise une zone majeure pour l'espèce au nord de la Vilaine.

Avec la découverte récente de plusieurs couples tout le long du cours de la Vilaine, y compris jusqu'à Rennes, on peut estimer à près d'une centaine, les couples de pie-grièche écorcheur en Ille-et-Vilaine et dans la partie morbihannaise des marais de la Vilaine. (E. Chabot, *comm. pers.*)



Photo 2 : pie-grièche écorcheur femelle adulte (septembre 2010). R. Ripoll

POURQUOI RECENSER LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR ?

En 2003, une première opération de prospection concertée était organisée par Sébastien Gautier, de l'ONCFS56 et Denis Fatin, technicien à l'Institut d'Aménagement de la Vilaine. Avant cette date, des prospections partielles et des suivis ponctuels avaient mis en évidence la présence, récente, de la pie-grièche écorcheur, la première observation de nidification datant du 6 juin 2001. Cette première prospection, avait permis de « détecter », le 21 juin 2003, 14 à 16 couples nicheurs « certains » ou « probables », et un total de 30 individus adultes (Fatin & Gautier, *comm. pers.*).

Depuis ce recensement, chaque année, les ornithologues locaux ont effectué des suivis sur l'ensemble de la zone, mais sans méthode adaptée pour obtenir une vision globale de la présence de la pie-grièche sur la zone.

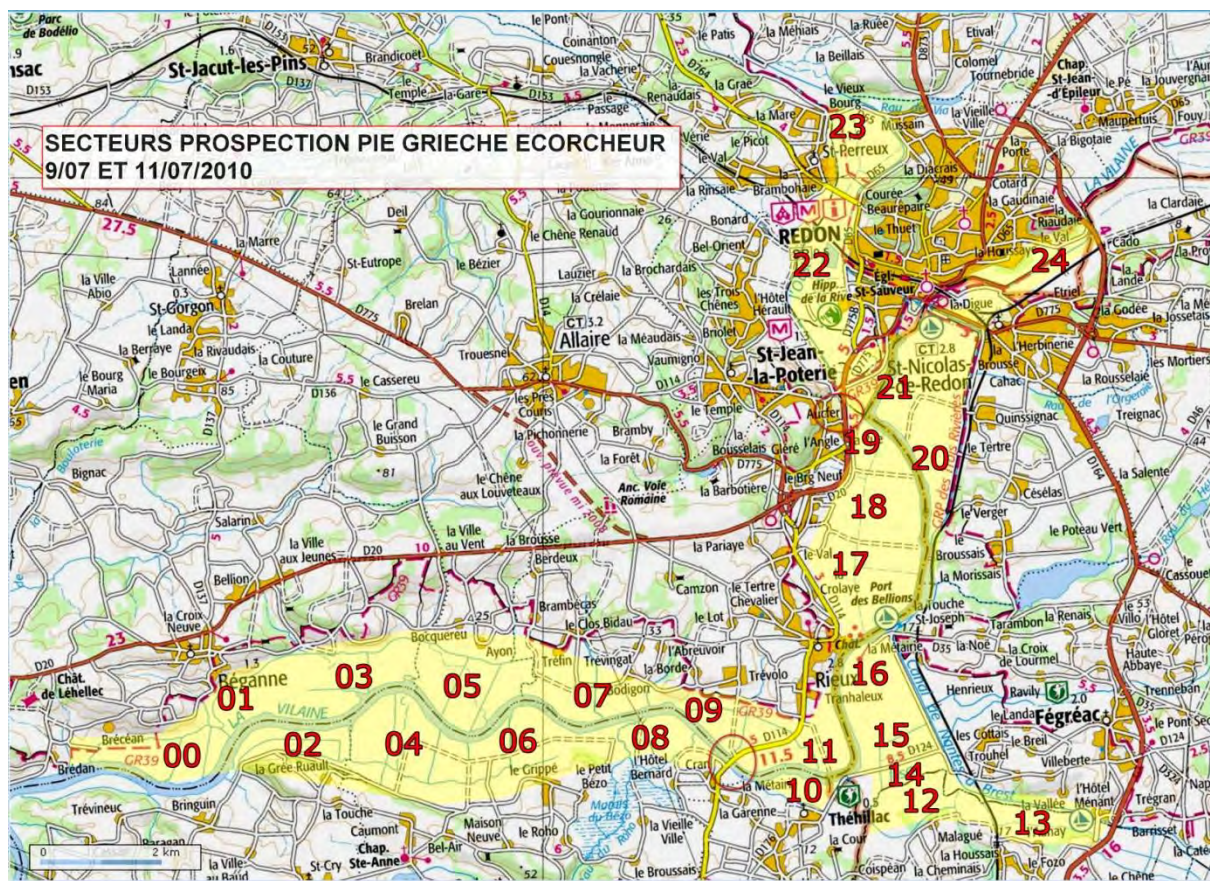
Néanmoins, en 2009, des indices significatifs de progression de l'espèce étaient visibles dans les marais de la Vilaine, alors que dans d'autres secteurs géographiques, en Brière (44) ou dans les Marais de Dol (35) par exemple, l'espèce était en

nette régression (Montfort & Chabot, *comm. pers.*). Une nouvelle opération de recensement s'avérait donc nécessaire pour vérifier les signes d'évolution et mettre à jour les données par secteur.

Pour des raisons de cohérence, la zone prospectée correspond à celle qui avait été délimitée pour la précédente prospection de 2003, par Gautier et Fatin. Cela correspond environ à 3 200 ha, sur un linéaire de 26 km de Vilaine en aval de Redon, 3 km le long de l'Isac et 3 km le long de l'Oust.

LA ZONE PROSPECTÉE : 25 SECTEURS SUR 3 200 HECTARES

Pour établir des comparatifs valables, la zone prospectée en 2010 est identique à celle de 2003. Cette zone avait été découpée en 26 secteurs, répartis sur une zone cohérente d'un point de vue géographique : les marais bordant la Vilaine, depuis le lieu-dit Foleux en Nivillac au sud jusqu'à « La Belle-Anguille » en amont de Redon, autant de secteurs potentiellement propices à l'installation de l'espèce.



Carte 2 : localisation des différents secteurs prospectés dans les marais de Vilaine

Onze communes sont concernées par la prospection, sept dans le département du Morbihan (Béganne, Nivillac, Saint-Dolay, Allaire, Théhillac, Rieux, Saint-Jean-la-Poterie), trois en Loire-Atlantique (Sévérac, Fégréac, Saint-Nicolas de Redon) et une en Ile-et-Vilaine (Redon).

Cette zone est cohérente sur le plan physionomique et écologique car elle est constituée essentiellement de prairies de pâture et de fauche avec des secteurs de végétation des milieux humides (roselières à phragmites notamment).

On trouvera ci-dessous, à titre d'exemple, une description de D. Montfort des secteurs 20 et 21 situés sur la commune de Saint-Nicolas-de-Redon.

« Le secteur 20 est un ensemble de prés-marais à vocation agricole, dominé par de vastes prairies de fauche méso-hygrophiles, avec un réseau de petits fossés temporaires, bordés de formations buissonnantes éparses. On y note la présence de quelques roselières linéaires, de quelques secteurs sous-exploités (au sud) et d'une jeune peupleraie, ainsi que de pâtures avec bovins.



Photo 3 : marais de Quinssignac (Saint-Nicolas-de-Redon – Loire-Atlantique, août 2010). H.-C. Couronné

Le secteur 21 est également voué essentiellement à la fauche, mais la différence avec le secteur 20, c'est que les peupleraies et les boisements (saulaies) y sont plus répandus, ainsi que les roselières à *Phragmites australis*, ...tandis que les formations arbustives et haies buissonnantes y sont moins présentes qu'en secteur 20. »

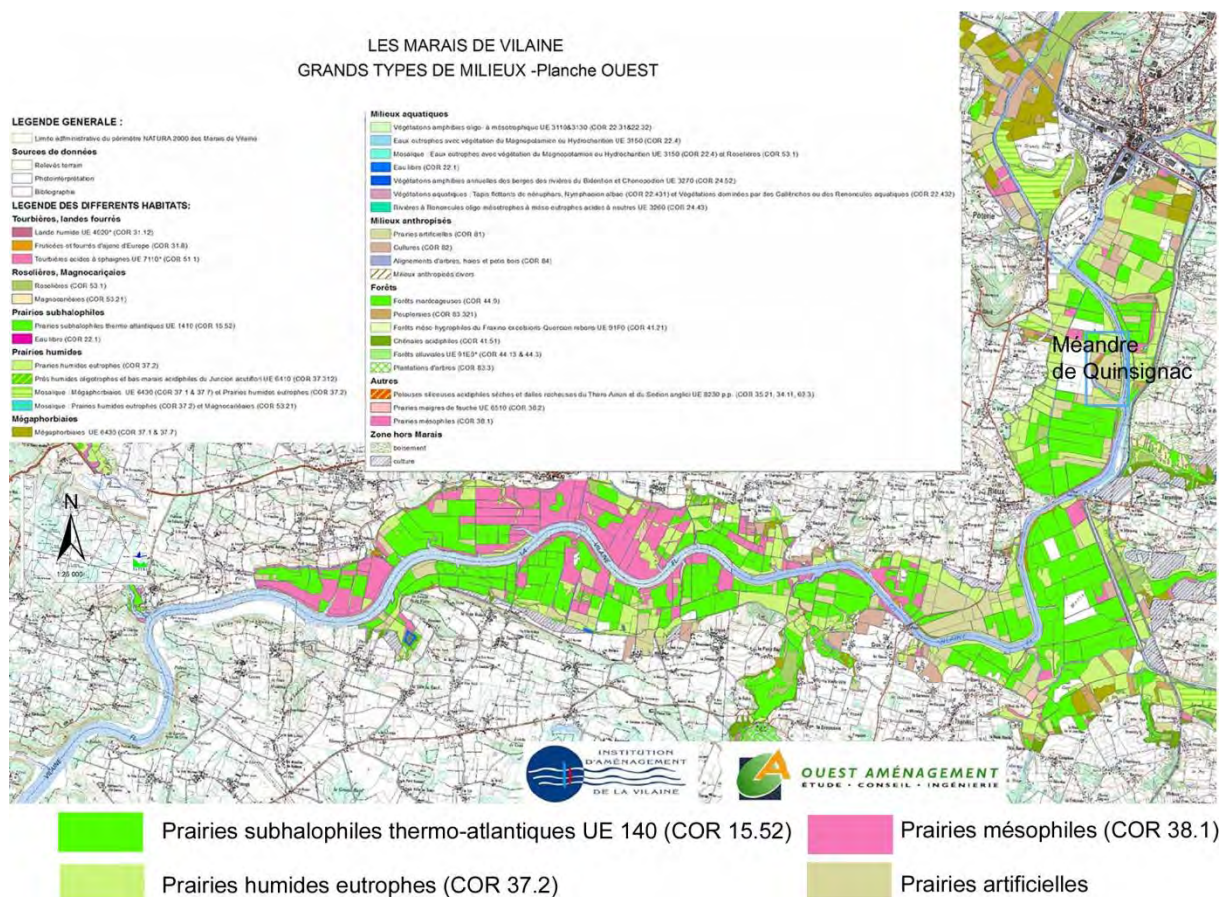
La pie-grièche écorcheur mâle est réputée philopatrique, c'est-à-dire plutôt fidèle à son site de reproduction, surtout si celui-ci présente des conditions optimales et que la nidification y a déjà réussi

(Lefranc, 1993). Sur le secteur d'étude, les sites de nidification sont effectivement très réguliers, variant au plus de quelques centaines de mètres. On a ainsi constaté des tentatives de reproduction dans un même buisson d'une année à l'autre. Lefranc note également que les femelles sont moins fidèles que les mâles au site de l'année précédente.

Dans sa largeur la zone prospectée constitue le lit majeur du fleuve Vilaine. Elle a donc une cohérence du point de vue des milieux naturels et semi-naturels. Mais elle n'est pas uniforme. Il s'agit d'une mosaïque de

prairies subhalophiles, de prairies humides eutrophes, de prairie mésophiles et de prairies artificielles (carte des milieux). Elles sont

desservies par des chemins d'exploitation rectilignes souvent bordés de haies d'épineux et d'arbustes épars.



Carte 3 : répartition des grands types de milieux dans les marais de Vilaine

La présence de la pie-grièche écorcheur est liée à la quantité de proies disponibles : odonates, orthoptères et hyménoptères notamment. Le suivi faunistique, réalisé en 2005 entre-autre sur les orthoptères et odonates, en vue de la réhabilitation de l'ancien méandre de Quinsignac (secteur 18), a révélé un milieu très favorable à ces familles

avec la présence de 18 espèces d'odonates et 13 d'orthoptères.

LA PROSPECTION : 22 ORNITHOLOGUES – 75 HEURES D'OBSERVATION

Pour la mise en œuvre de la prospection les organisateurs, O.

Noël et H.-C. Couronné, membres redonnais d'associations naturalistes régionales (Bretagne Vivante, LPO et GNLA), ont fait appel aux ornithologues des différentes associations actives dans les trois départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO 44), Bretagne Vivante 35, Bretagne Vivante 56, la LPO, le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA) et le Groupe Ornithologique Breton (GOB).

Vingt-deux ornithologues ont répondu présents dans un rayon de 80 km. Le total cumulé du temps de prospection des 22 observateurs s'élève à 75 heures 15 minutes.

Les dates des 9 et 11 juillet, plus tardives de trois semaines par rapport à l'opération 2003, ont été choisies pour vérifier le succès de la reproduction. Les parents, à cette période, effectuant le nourrissage des jeunes, les observations sont plus aisées et plus facilement interprétables.

La prospection s'est effectuée en deux demi-journées afin que les recherches soient toutes faites à des heures favorables (10h30-14h00), compte tenu des fortes chaleurs à

cette époque (température supérieures à 30°C à partir de 12h00). Dans l'après-midi, les oiseaux restent à l'ombre de la végétation et sont nettement moins visibles.

Pour la prospection, les épineux sont des indicateurs de la présence potentielle de la pie-grièche écorcheur qui y construit son nid. Les ronciers, prunelliers ou aubépines lui permettent également de se constituer un garde-manger en y empalant ses proies. Ces lardoirs sont une spécificité de l'espèce et des indices indubitables de sa présence, mais leur observation reste rare.

La prospection s'est faite par équipes de deux observateurs. Chaque équipe s'est vue attribuer deux secteurs contigus et était munie d'un extrait de carte IGN au 1/25 000 afin que soit relevée avec précision la position de chacune des observations. Une fiche supplémentaire, était consacrée aux autres espèces d'oiseau, permettant de noter l'éventuelle présence des espèces quantitativement rares ou assez rares, comme le tarier des prés *Saxicola rubetra*, par exemple.

LES RÉSULTATS DE LA PROSPECTION DE 2010 : 29

COUPLES NICHEURS « PROBABLES » OU « CERTAINS »

Les données brutes font apparaître un nombre total de couples observés de 21, alors qu'il n'était que de 12 en 2003. Les individus observés isolément se répartissent comme suit :

- 14 mâles (5 en 2003),
- 4 femelles (1 en 2003),
- 15 juvéniles (1 en 2003).

Le nombre total d'adultes observés est donc de 60. Si cette donnée purement quantitative a un certain intérêt pour une vision globale de la présence de l'espèce, une analyse plus fine, est nécessaire pour évaluer le critère qualitatif. En effet, le but de la prospection est de déterminer la reproduction de l'espèce sur la zone. Ainsi, il convient de discerner parmi les individus observés, les indices de « simple présence » de « reproduction possible » de « reproduction probable » et de « reproduction certaine », conformément à l'Atlas des Oiseaux Nicheurs (GOB ,2012).

Le décryptage des données selon ces indices de nidification fait apparaître :

- 17 sites de nidification « certaine » (présence de juvéniles, nourrissage de jeunes par au moins un des parents),

- 11 sites de nidification « probable » (couples clairement identifiés observés sur un même site de reproduction potentielle).

Cela fait un total de 28 sites de nidification. Sur toute la saison 2010, le total est de 29 en intégrant des données postérieures à la prospection des 8 et 11 juillet. En intégrant les 13 individus observés seuls, le nombre de « cantons » localisés s'élève à 42.

Pour comparaison, 14 à 16 couples nicheurs « certain » et « probable » avaient été dénombrés en 2003. La progression paraît significative même si la prospection de 2003, plus précoce de 3 semaines, limitait la probabilité d'observer des juvéniles hors du nid.

Le nombre d'adultes mâles ou femelles observés isolément, peut être interprété de plusieurs manières :

- soit il s'agit d'individus célibataires n'ayant pu former de couple ou dont la reproduction n'a pas abouti ;
- soit il s'agit d'un « parent » observé à proximité du nid qui n'a pu être mis en évidence.

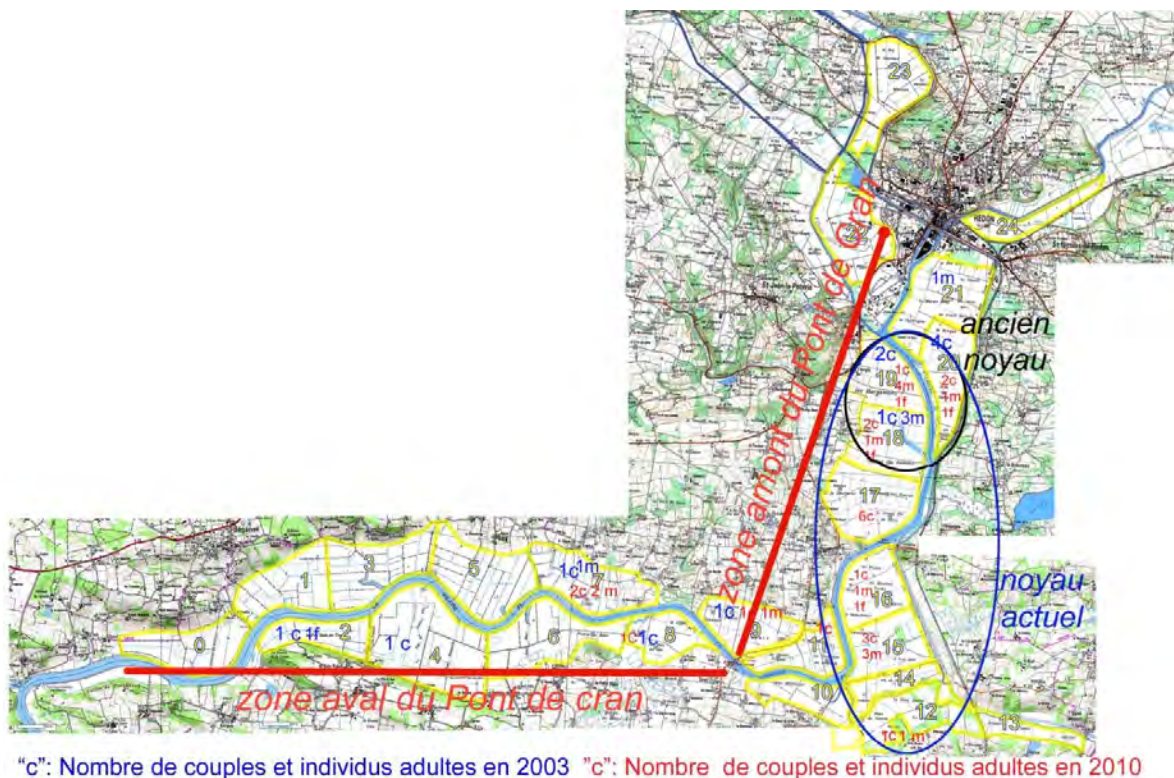
L'effectif important d'oiseaux seuls (n=18) comprend sans aucun doute quelques « célibataires », comme cela est souvent constaté, (indice : simple présence), mais on peut

supposer que le plus grand nombre fait partie de couples reproducteurs. On peut raisonnablement attribuer l'indice « nidification possible » à ces oiseaux très probablement appariés. On a ainsi dénombré 11 niches possibles dans le cadre de la prospection et 13 en incluant les observations postérieures. Ce qui porte à 42 le nombre de cantonnements trouvés.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE : UNE EXTENSION DU NOYAU D'ORIGINE DANS LES MARAIS DE RIEUX

Les 29 couples du noyau principal sont répartis sur 1 240 ha, ce qui représente une densité de 0,02 couple à l'hectare ou 42,8 ha par couple. En dehors de cet aspect purement quantitatif, l'examen de la répartition des couples est utile. Ainsi, on constate une présence sensiblement identique, sur les secteurs 0 à 9, situés en aval du Pont

de Cran sur la Vilaine qui relie la commune de Rieux à celle de Saint-Dolay. 5 couples avaient été dénombrés sur ces 10 secteurs en 2003, 4 ont été trouvés en 2010. Le milieu est reconnu comme peu favorable tant sur la rive nord que sur la rive sud de la Vilaine, sur les communes de Béganne, Allaire, Nivillac et Saint-Dolay, en raison de la rareté des buissons et d'arbustes épineux nécessaires à la nidification sauf en bordure de zone, au pied des coteaux. C'est donc sur les secteurs en amont du Pont de Cran que la progression des effectifs est très nette : 17 couples en 2010 contre 7 en 2003. On note, en particulier, l'apparition de plusieurs couples hors de l'ancien noyau connu dans les marais de Rieux (secteurs 18 et 19). Ainsi dans les secteurs bordant l'Isac et la Vilaine au sud de la commune de Rieux (secteurs 11, 12, 15 et 16), à l'est de Fégréac et au nord de Sévérac, on a dénombré 6 couples, alors que la pie-grièche écorcheur n'y avait pas été observée en 2003.



"c": Nombre de couples et individus adultes en 2003 "c": Nombre de couples et individus adultes en 2010

Carte 4 : répartition des couples entre 2003 et 2010

Nous constatons donc une forte extension vers le sud de la population d'origine située dans les marais de Rieux. Comment expliquer cette progression ? Le milieu a-t-il évolué de manière plus favorable, avec la diminution des surfaces en culture (céréales, maïs) permettant ainsi

cette progression ? Ou doit-on y voir une colonisation en provenance de secteurs plus au sud, de Brière par exemple ? Une troisième hypothèse peut être l'extension vers le nord de l'aire de répartition de la pie-grièche écorcheur.



Photo 4 : le couple sur un buisson favorable à la nidification (Marais des Marioux, Fégréac – Loire-Atlantique, septembre 2010). O. Marié

Le noyau le mieux connu, sur les secteurs 18 et 19, est stable avec trois couples observés en 2003 et en 2010. Cependant les données 2010, doivent être évalués à la hausse, deux autres couples ayant été observés la veille de la prospection (Ménager, *comm. pers.*) et non retrouvés le lendemain par les prospecteurs. Le nombre assez important de mâles isolé (4) tend à confirmer la probable présence d'autres couples. À noter, sur ces deux secteurs, la présence de neuf juvéniles.

Autres secteurs où la pie-grièche écorcheur était connue en 2003, les marais de Saint-Nicolas de Redon (secteurs 20 et 21) avec un effectif de quatre couples. En 2010, deux couples ont été trouvés ainsi qu'un mâle seul.

Enfin, au-moins un autre couple a été trouvé les jours suivant la prospection. Une famille, avec juvéniles volants, était présente sur le secteur 22 dans les marais de l'Oust sur la commune de Saint-Jean-la-Poterie (Ménager, *comm. pers.*).

CONCLUSION : UNE DYNAMIQUE ORIGINALE

Les effectifs de pie-grièche écorcheur connaissent une forte progression sur une partie de la zone prospectée. L'étude des habitats et espèces du site Natura 2000 marais de Redon et Vilaine montre que l'évolution du milieu est constante sans qu'il n'ait été noté de bouleversements importants entre 2003 et 2010. On peut cependant penser que le classement de l'ensemble des marais de la Vilaine en zone Natura 2000 (avec la mise en place de mesures agro-environnementales (MAE) comme la fauche tardive et la limitation des « intrants ») s'est concrétisé par un retour à des pratiques agricoles un peu plus respectueuses de l'environnement des marais (diminution des surfaces cultivées en maïs ou en céréales, diminution des usages de pesticides et d'engrais,...(d'ailleurs la mise en place des MAE a eu pour effet une augmentation du nombre de parcelles exploitées par des agriculteurs bio)). Il conviendrait d'approfondir les recherches pour comprendre les raisons de cette progression, y compris en complétant la prospection en milieu bocager en bordure de la zone de marais. En effet, dans d'autres secteurs (Loire-Atlantique et sud de l'Ille-et-Vilaine) l'espèce est présente en prairies bocagères.



Photo 5 : un marais favorable à l'espèce, le marais des Robeaux (Rieux – Morbihan, avril 2011). H.-C. Couronné

La progression de l'espèce est d'autre part à mettre en perspective avec les évolutions constatées sur les secteurs voisins. Ainsi, plus au sud, en Brière et dans l'estuaire de la Loire, on observerait une baisse sensible des effectifs, voire même leur effondrement dans les marais de Dol au nord de l'Ille-et-Vilaine. En Loire-Atlantique, selon Didier Montfort, la baisse contemporaine des effectifs nicheurs est nette sur les pourtours briérons et en Basse-Loire (en aval de Nantes), notamment depuis les années 2000-2005. La densité pouvait alors y atteindre jusqu'à 3-4 couples pour 10 ha, voire plus dans certains milieux favorables (par exemple, les prairies des îles des rives sud et nord de l'estuaire). Les

effectifs de Loire-Atlantique doivent désormais se situer dans une fourchette de 200 à 300 couples (Marchadour (coord.), 2014), contre 300 à 400 en 2008 (Marchadour *et al.*, 2008). Toutefois, l'espèce est nouvellement notée sur des secteurs bocagers jusqu'alors peu ou pas prospectés comme l'est du département, le plateau Nantais. C'est aussi le cas, en Ille-et-Vilaine, dans les secteurs du Grand-Fougeray et de La Dominelais où une très forte progression des effectifs avait été constatée depuis 2004 (Lamour, *comm. pers.*). De nouveaux noyaux apparaissent également dans l'ensemble du sud de l'Ille-et-Vilaine et même jusqu'à Rennes. Ceci tendrait à confirmer la remontée de la

limite nord-ouest de l'espèce, désormais au-delà du nord de la Loire-Atlantique et même de la Vilaine.

MENACES SUR L'ESPÈCE ET MESURES DE CONSERVATION : MAINTENIR LES HAIES ET LES PRAIRIES NATURELLES

Avec au-moins une trentaine de couples de pies-grièches écorcheurs, les marais de Vilaine sont désormais un site majeur pour l'espèce dans la frange nord-ouest de son aire de répartition. Il convient donc de prendre en considération la relative bonne santé de cette petite population. Il est en effet suffisamment rare de constater la dynamique positive d'une espèce patrimoniale pour que les moyens

soient mis en œuvre pour préserver les milieux propices à sa reproduction. On rappellera que la présence de la pie-grièche écorcheur a contribué à classer la zone des marais de la Vilaine en ZNIEFF.

La reproduction de la pie-grièche écorcheur est le révélateur de la présence d'une cohorte d'organismes vivants qui lui sont nécessaires. Les milieux les plus favorables s'avèrent être les prairies naturelles et les pâturages. Des milieux où la biodiversité très importante, riches d'une flore herbacée diversifiée, favorable aux orthoptères et autres insectes. Le caractère humide des marais avec son réseau hydrographique et ses terrains partiellement gorgés d'eau, assure une présence importante des odonates dans son régime alimentaire.



Photo 6 : les vaches, un élément important pour les pies-grièches (Le Marais Neuf, St-Nicolas-de-Redon – Loire-Atlantique, août 2010). H.-C. Couronné

La présence des troupeaux de bovins s'avère également un atout. Cependant il faudrait examiner l'incidence de la généralisation des traitements anti-parasitaires qu'ils reçoivent (ivermectine en particulier) sur la reproduction de la pie-grièche écorcheur. Ces traitements ont en effet pour conséquence de diminuer la quantité de certaines de ses proies dans les déjections du bétail (disparition des coprophages).

On note que dans le canton du Grand-Fougeray (35) l'abandon des jachères s'est traduit depuis 2008, par une remise en exploitation des terres concernées. Ceci pourrait remettre en cause la progression des populations de pie-grièche écorcheur du fait de l'appauvrissement de l'écosystème (Lamour, *comm. pers.*).

On ne peut qu'espérer que le projet de Contrat de Renovation et d'Entretien (CRE) des marais, porté par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine et qui entrera en phase opérationnelle entre 2011 et 2012, prendra en compte le maintien des haies ainsi que des buissons d'épineux, de ronciers, d'églandiers, de pruneliers indispensables à la nidification de la pie-grièche, bien que ces formations buissonnantes et arbustives soient généralement

considérées comme incompatibles avec une agriculture moderne.

REMERCIEMENTS

Nous remercions :

- Denis Fatin et Sébastien Gautier pour les données de la prospection de 2003 ;
- les ornithologues ayant participé à l'opération de prospection 2010 :
Alain Bellier, Gilles Bretagne, Emmanuel Chabot, Julien Garin, Alain Gentric, Fanny Herriau, Roger Jagourel, Joel Lamour, Sylvain Limanton, Jean-Yves Louis, Olivier Marié, Yves Ménager, Didier Montfort, Charline Proust, Kevin Sourdrille, Yves Thoron, Geoffrey Vigour ;
- Olivier Marié et Roland Ripoll pour les photos (<http://roland.ripoll.oiseaux.net/photos.24.html>) ;
- Emmanuel Chabot pour la fourniture de données, d'observations et analyses personnelles complémentaires, la documentation issue de son site web, son croquis et pour avoir « mobilisé les troupes » ;
- Didier Montfort pour ses données, observations et analyses personnelles et la relecture du document ;
- Joël Lamour pour ses observations ;
- l'IAV, en particulier Anne Le Normand pour la cartographie et les

études (<http://www.eptb-vilaine.fr/site/>) ;

- ainsi que tous ceux et celles qui ont apporté leurs contributions et critiques au cours de la rédaction.

Les clichés ont été pris dans les marais de Vilaine par Olivier Marié, Henri-Claude Couronné et Roland Ripoll.

BIBLIOGRAPHIE

Chabot E., 1999. La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le Nord-Ouest de la France. *Aves*, 36/1-3 : 141-178

Février Y., 2001. La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans les Marais de Dol en 2001. Statut et évolution de l'espèce. *Les Oiseaux de la Baie du Mont St-Michel*, 2 : 34-43

GOB (coord.), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton,

Bretagne Vivante-SEPNB, LPO44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé : 512 p.

Lefranc N., 1993. *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux-Niestlé : 240p.

Marchadour B. & Séchet E. (coord.), 2008. *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Éd. coordination régionale LPO Pays de la Loire & Conseil Régional des Pays de la Loire : 227p.

Marchadour B. (coord.), 2014. *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux-Niestlé : 576p.

Yeatman-Berthelot D. & Jarry G., 1995. *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989*. Société ornithologique de France : 775 p.

Olivier Noël
4, Rue Arthur Bernède
35600 Redon

Henri-Claude Couronné
4, La Monneraie
56350 Saint-Perreux

NIDIFICATION DE LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio* DANS LES MONTS D'ARRÉE

Jean-Noël Ballot
François Séité

Une série d'observations réalisées pendant l'été 2014 a permis de souligner une fois de plus l'originalité de l'avifaune de la Bretagne intérieure et des monts d'Arrée en particulier. Nous avons découvert une micro-population de pies-grièches écorcheurs présente dans plusieurs stations et qui s'est reproduite avec succès. Si l'espèce avait déjà niché de façon épisodique et en petit

nombre dans ce secteur, le nombre de couples observés cette année et l'ampleur du succès de la reproduction sont inédits. Il paraît intéressant de situer cet événement dans le cadre de la dynamique de l'espèce et d'apprécier l'influence des éléments météorologiques du printemps 2014.

HISTORIQUE DES OBSERVATIONS

Voici la chronologie des observations au cours de l'été 2014 :

- Le **28 juin**, NG observe sur une première station (ci-après station 1) un mâle adulte de l'espèce.
- Le **29 juin**, DC découvre sur une deuxième station (ci-après station 2), éloignée d'environ 3 km, un couple qui est revu dans la même journée par JML, JM et FS. Les oiseaux ne présentent pas de comportement trahissant un nid ou une nichée et ne seront pas revus par la suite.
- Le **6 juillet**, JM et FS observent sur la station 1 un couple alarmant dans une haie de ronces et d'ajoncs, ainsi qu'un mâle chassant des insectes en faisant du vol sur-place.
- Le **7 juillet**, FS observe deux couples au même endroit, l'un chassant des insectes, le mâle transportant de fines tiges d'herbe sèche dans le bec vers une petite touffe d'ajoncs. Le second chasse les insectes le long d'une haie de ronces, d'ajoncs et d'arbustes dans une parcelle pâturée.
- Le **10 juillet**, JNB observe sur la station 1 une femelle qui chasse, puis plus loin, un mâle nourrissant un jeune quémendant à plusieurs reprises, une femelle en retrait. Le même jour, FS observe 3 couples au même endroit, l'un nourrissant dans un roncier.
- Le **11 juillet**, découverte par FS d'un quatrième couple sur la même station.
- Le **14 juillet**, découverte par FS d'un cinquième couple, toujours sur la même station.
- Le **17 juillet**, sur la station 1, FS, après avoir observé plusieurs mâles et une femelle, ainsi qu'un couple nourrissant dans un roncier, découvre un autre couple nourrissant 3 jeunes, très bruyants, nouvellement sortis du nid (queue courte). JNB observe dans l'après-midi 8 mâles et une femelle, correspondant à un minimum de 6 individus (couples plutôt ?) sur 5 sites différents.
- Le **23 juillet**, GL observe 4 mâles sur la station 1.
- Le **25 juillet**, JNB découvre un couple sur une troisième station (ci-après station 3), éloignée d'environ 4 km de la station 1.
- Le **26 juillet**, FS observe sur ce site, un second couple nourrissant dans un roncier.
- Le **29 juillet**, JNB observe une femelle chassant au même endroit.
- Le **31 juillet**, JNB observe sur la station 1, un mâle avec un jeune, un mâle nourrissant dans un roncier, un mâle en

compagnie d'une femelle et d'un jeune volant, ainsi qu'un autre mâle. Un couple est observé sur la station 3.

- le **1^{er} août**, FS découvre sur la station 1 un nid prédaté dans un buisson où un mâle avait été observé précédemment en train de construire, et qui avait été abandonné par la suite, ainsi qu'un couple et deux mâles. Sur la station 3, il observe les deux couples simultanément.
- Le **3 août**, JM, sur la station 3, observe un couple chassant au sol, dans une prairie fauchée, le mâle nourrissant.
- Le **7 août**, JM confirme la reproduction sur la station 3, en apercevant une femelle nourrissant, puis un mâle et un jeune volant, quémendant, puis tentant de chasser avec succès.
Sur la station 1, un septième, puis un huitième site occupé par un mâle sont découverts. Au total, 7 mâles sont observés simultanément, le huitième site

étant abandonné depuis quelque temps.

- le **9 août**, SM observe sur la station 3 un couple nourrissant deux jeunes, et sur la station 1, un couple, deux mâles et un jeune.
- Le **15 août**, JM observe un couple et un jeune sur station 3.
- Le **18 août**, FS observe, sur la station 3, un couple nourrissant deux jeunes quémendant bruyamment en battant des ailes.
- Le **24 août**, sur la station 1, FS observe un seul couple en compagnie de deux jeunes cachés dans les ronciers et buissons.
- Le **25 août**, XR observe un oiseau sur la station 3.
- Le **31 août**, FS revoit un couple en compagnie de deux jeunes sur la station 1, et un mâle en compagnie de deux jeunes quémendant encore bruyamment parfois de la nourriture sur la station 3.
- Le **14 septembre**, tous les sites sont désertés.



Photo 1 : le milieu utilisé par les pies-grièches, des prairies entourées de haies sur les pentes des monts d'Arrée (Monts d'Arrée – Finistère, juillet 2014). F. Séité

RÉSULTATS

La première station a accueilli des oiseaux sur 8 sites différents, les couples étant séparés de quelques dizaines de mètres, voire moins, à quelques centaines de mètres. Un minimum de 4 familles a été observé avec respectivement 1, 3, 1 et 1 jeunes.

La deuxième station, non pâturée et non fauchée, a accueilli un couple qui a rapidement disparu.

La troisième station a accueilli deux couples distants de quelques dizaines de mètres, dont un, au moins, a

produit deux jeunes à l'envol. Cette famille a été produite en périphérie d'une prairie de fauche, une première pour le secteur.

Ce sont donc, au total, 11 sites répartis sur trois stations qui ont été occupés cet été, dans un rayon de 3,5 km.

Liste des observateurs : Jean-Noël Ballot (JNB), Davis Corre (DC), Nicole Gouriou (NG), Guillaume Laizet (GL), Jean-Michel Lucas (JML), Jacques et Geneviève Maoût (JM et GM), Sébastien Mauvieux (SM), Xavier Rozec (XR), François Séité (FS).



Photo 2 : la femelle adulte est fortement écaillée sur le poitrail et sur les flancs (Monts d'Arrée – Finistère, juillet 2014). F. Séité

INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Historique

Au XIX^e siècle, la pie-grièche écorcheur ou Kegin-spern (« geai d'épines » en breton) était « très commune » dans le Finistère. Et si, en 1934, Lebeurier et Rapine citent encore quelques localités occupées dans le nord-Finistère au début du XX^e siècle, elle semble en avoir disparu dès le début des années 1940 (Guermeur & Monnat, 1980). En 1986, l'espèce est découverte dans les monts d'Arrée, avec une femelle observée le 19 mai, puis 3 couples, dont 2 avec reproduction (1 réussie),

sont recensés en 1988 (Gélinaud, 1990).

L'espèce est ensuite contactée sur 3 sites en 1989 (Gélinaud, 1992) et 1990 (Gélinaud, 1994), 1 en 1991 (Maoût, 1995), 1992 (Maoût, 1996) et 1995 (Le Mao, & Maoût, 1999) sans preuve de reproduction. Une deuxième reproduction réussie sera observée en 2001 (Ballot *et al.*, 2005). Pendant l'enquête sur les oiseaux nicheurs de Bretagne (2004-2008), deux localités fournissent des données dans les Monts d'Arrée (avec 1 nid en 2005 à Botsorhel) et trois autres en baie d'Audierne (avec une reproduction réussie en 2008 à Tréogat) (Contim & Gautier, 2012).



Photo 3 : le mâle possède une calotte grise, un bandeau noir sur l'œil et une poitrine rosée (Monts d'Arrée – Finistère, juillet 2014). J.-M. Lucas

Le milieu

Dans les monts d'Arrée, l'espèce s'installe à plus de 200 mètres d'altitude, dans des landes défrichées proches de pâtures riches en coprophages, mais leur pauvreté globale en gros insectes rend très aléatoire les chances de reproduction (J. Maoût, *comm. pers.*). Avant cette année, seule deux nichées avaient abouti, en 1988 et en 2001.

Cette définition des milieux agropastoraux fréquentés par l'espèce lors des précédentes tentatives de reproduction de l'espèce dans les monts d'Arrée correspond tout à fait aux trois stations découvertes cette année. D'ailleurs, la station 2 était très

exactement celle qui avait accueilli la reproduction réussie en 2001.

Les deux stations où l'espèce s'est reproduite avec succès font l'objet de pâturages permanents. La station 2, au moins, est en agriculture biologique, le statut de la station 1 n'est pas connu.

Les prairies sont entourées de haies constituées d'arbustes, de ronciers et d'ajoncs, et possèdent des îlots de végétation de même type en leur sein. Elles forment fréquemment un damier avec un des habitats de l'annexe I de la directive Habitats susceptibles d'être concernés par l'espèce (4030 – Landes sèches européennes (Cor. 31.2)).



Photo 4 : le juvénile ressemble à la femelle mais en plus écailleux (Monts d'Arrée – Finistère, juillet 2014). F. Séité

Dates de reproduction

En France, c'est fin avril ou début mai que les premières pies-grièches arrivent sur les territoires de reproduction, mais, compte tenu de leur migration en boucle (en provenance du moyen orient puis de l'est de l'Europe, au printemps), les premiers oiseaux ne sont contactés dans le Finistère au plus tôt que lors de la première quinzaine de mai. Il faut ensuite plusieurs semaines pour que la totalité des oiseaux d'un secteur se cantonnent (J. Maoût, *comm. pers.*).

Si l'observation de la pie-grièche écorcheur est annuelle ou presque dans les monts d'Arrée, les

cantonnements sont plus occasionnels et semblent déterminés par la météorologie du printemps. Ce schéma est sans doute assez similaire à celui qui prévaut en Grande-Bretagne. Il ne fait pas de doute que les conditions météorologiques ont joué un rôle déterminant en 2014, avec un ensoleillement exceptionnel et un déficit pluviométrique record au printemps et en début d'été.

Après la formation des couples, la construction du nid dure de 5 à 10 jours (mais seulement 3 à 4 jours pour les nids de remplacement). Pendant l'incubation, d'une durée de 14 à 15 jours, le mâle surveille les

alentours et ravitaille la femelle à raison de quatre apports par heure. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 14 à 15 jours, mais restent dépendants des parents jusqu'à l'âge de 6 semaines (Le Franc, 2004).

Les échecs de nidification sont fréquents et les pontes de remplacement nombreuses. Les oiseaux nés après le 15 juillet sont fréquemment pris en charge par un seul adulte, indifféremment mâle ou femelle. À ce sujet, on peut noter que la taille des haies au printemps pour garantir l'efficacité du « paotr saout dredan » (clôture électrique) est une cause d'échec constatée à plusieurs reprises dans les monts d'Arrée (J. Maoût, *comm. pers.*)

La découverte tardive des oiseaux cette année n'a pas permis de déterminer les dates d'arrivée des oiseaux.

Les premiers envols de jeunes ont été constatés les 10 et 17 juillet, ce qui correspondrait à des éclosions fin juin, début juillet, donc à des dates de ponte vers la mi-juin. La constitution de ces couples aurait donc eu lieu vers le début du mois de juin.

François Séité observe la construction d'un nid le 7 juillet sur la première station. Il peut s'agir d'une installation tardive, mais plus probablement d'une seconde tentative de reproduction. C'est également le cas pour le couple s'étant reproduit avec succès sur la station 3 : la date de ponte doit se situer début juillet, les jeunes étant encore nourris le 31 août.

Comportement des oiseaux

Le comportement des oiseaux est extrêmement variable : sur une même station, alternent des périodes où la plupart des oiseaux sont très visibles et actifs avec des périodes de discrétion où l'espèce peut passer totalement inaperçue, les fortes chaleurs de cet été n'y sont peut-être pas étrangères. Comme les adultes chassent le plus souvent au sol, cela ne facilite pas leur détection.

À quelques exceptions près, le nourrissage des jeunes se fait au cœur des ronciers, rendant difficile leur observation. La présence de nombreux rapaces dans les deux secteurs de reproduction (bondrée apivore *Pernis apivorus*, épervier d'Europe *Accipiter nisus*, busards Saint-Martin *Circus cyaneus* et cendré *Circus pygargus*, faucons hobereau *Falco subbuteo* et crécerelle *Falco tinnunculus*, buse variable *Buteo buteo*, et même faucon pèlerin *Falco peregrinus*) ou de corvidés (pie bavarde *Pica pica*, geai des chênes *Garrulus glandarius*, corneille noire *Corvus corone*, grand corbeau *Corvus corax*) incitant peut-être à la prudence.

DISCUSSION

La pie-grièche écorcheur niche dans une grande partie du paléarctique occidental, du nord du Portugal à l'est de la Sibérie. En France, sa

nidification semble s'arrêter à l'isotherme de 19°C de juillet. L'espèce est rare au nord d'une ligne reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Charleville-Mézières (Ardennes). Les effectifs européens sont estimés entre 6,3 et 13 millions de couples. En France, la population était comprise entre 120 000 et 360 000 couples dans les années 2000 (Contim & Gautier, 2012 ; Dubois *et al.*, 2008).

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'espèce a surtout régressé aux limites nord-ouest de son aire de répartition, et un peu partout à basse altitude. Le remembrement et la destruction de milliers de kilomètres de haies ont fait disparaître de nombreux sites de nidification. Les pesticides et les traitements parasitaires du bétail déciment les proies de la pie-grièche, en particulier les insectes coprophages. Les zones de moyenne montagne, moins impactées par ces pratiques, ont servi de zones refuges à l'espèce (MEEDDAT- MNHN).

Depuis 1985, la tendance s'est inversée et l'espèce augmente de nouveau dans nombre de régions françaises (Dubois *et al.*, 2008) et plus particulièrement dans le nord-ouest comme c'est le cas en Normandie (Deflandre, 2012) et les Pays de la Loire (Logeais & Mérot, 2014). On remarquera toutefois que

cette évolution est contrastée, des diminutions locales étant relevées ici ou là, comme c'est le cas dans la basse vallée de la Loire et en Brière (Logeais & Mérot, 2014).

C'est aussi le cas en Bretagne, où la population du sud de l'Ille-et-Vilaine connaît une progression depuis le début des années 1980 alors que celle des marais de Dol a disparu en 2010. La population bretonne, estimée entre 400 et 500 couples dans les années 2000, a probablement été affectée par la récente diminution des effectifs en Loire-Atlantique (Logeais & Mérot, 2014).

Dans les monts d'Arrée, l'élevage extensif de bovins dans un milieu constitué de prairies et de landes hautes présente un faciès très favorable à l'espèce malgré sa pauvreté en gros insectes. Il ne fait pas de doute que les conditions météorologiques exceptionnelles de la fin du printemps et du début de l'été 2014 ont permis à un nombre record de couples de s'installer, d'autant que d'autres sites sont passés inaperçus.

La question va maintenant se poser de savoir si l'installation de 11 couples sur les flancs nord des monts d'Arrée sera pérenne, surtout avec le retour de conditions météorologiques plus conformes aux normes. Affaire à suivre...



Photo 5 : la présence de haies autour des prairies est fondamentale pour la nidification (Monts d'Arrée – Finistère, juillet 2014). F. Sérité

BIBLIOGRAPHIE

- Ballot J.-N., Barrault F., Cozic E., Maoût J., Mauvieux S., 2005. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/2000 et 15/07/2001. *Ar Vran*, 16-2 : 40-147
- Chabot E., 1999. La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le nord-ouest de la France. *Aves*, 36-1 & 3 : 141-178
- Contim F. & Gautier S., 2012 in GOB. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Delachaux et Niestlé : 362-363
- Deflandre M., 2012 in Debout, G. (coord.) *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie*. 2003-2005. *Le Cormoran*, 17-1 & 2 : 274-275
- Dubois P.J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris : 560 p.
- Géлинаud G., 1990. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1986 et 15/07/1988. *Ar Vran*, 1-2 : 3-41
- Géлинаud G., 1992. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1988 et 15/07/1989. Des pigeons aux bruants. *Ar Vran*, 3-1 : 38-54
- Géлинаud G., 1994. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1989 et

15/07/1990 (deuxième partie). *Ar Vran*, 5-1 : 38-54

Guermeur Y. & Monnat J.-Y., 1980. *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. SEPNB : 240p.

Lefranc N., 2004. La Pie-grièche écorcheur. Édition Belin : 95p.

Le Mao P., Maoût J., 1999. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1994 et 15/07/1995 (deuxième partie). *Ar Vran*, 10-1 : 76-122

Logeais J.-M & Mérot J., 2014 in LPO Pays de la Loire (coord.). *Oiseaux*

nicheurs des Pays de la Loire. Delachaux et Niestlé : 456-459

Maoût J., 1995. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1990 et 15/07/1991 (deuxième partie). *Ar Vran*, 6-2 : 47-68

Maoût J., 1996. Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/07/1991 et 15/07/1992 (deuxième partie). *Ar Vran*, 7-2 : 78-113

MEEDDAT- MNHN. Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio* (Linné, 1858) – Cahier d'Habitats « Oiseaux » – fiche projet

Jean-Noël Ballot
11, rue de Prat Podic
29200 Brest

François Séité
Kergreis
29640 Plougonven

En Bref...

La grive et le poteau

Tout le monde connaît la grive draine *Turdus viscivorus*, le plus gros de nos turdidés, qui peut quand même atteindre les 28 cm de long pour le poids respectable de 167 grammes (Clement *et al.*, 2000). C'est un habitant de nos campagnes, de nos boisements et de nos dunes. La bibliographie le dit nicher aussi dans les jardins mais ce n'est pas la chose la plus courante. Contrairement à sa plus petite cousine, la grive musicienne *Turdus philomelos*, la grive draine est un oiseau farouche. En milieu découvert elle s'envole à la vue d'un intrus à bonne distance. Ce caractère la rend donc peu propice à habiter les jardins des petits pavillons. La grive musicienne, et encore plus le merle noir *Turdus merula*, n'ont pas ce caractère farouche si développé et on les trouve nicheurs dans de nombreux jardins, en particulier pour ce dernier. Alors quand René Camus m'apprend qu'une grive draine niche dans un jardin des Côtes-d'Armor près d'Hillion, cela m'intéresse même si l'information n'a rien d'exceptionnelle. Mais ce qui rend la donnée notable c'est le site de reproduction. Le couple de grive draine a construit son nid bien en vue sur le poteau EDF ! Il se trouve à 5 mètres de haut, absolument pas

caché de la vue des passants, pourtant fréquents le long de cette route, mis à part le camouflage utilisé par la grive pour essayer d'intégrer sa construction dans son environnement. L'utilisation de mousse et de lichen est particulièrement bien choisie. Le poteau se trouve en bordure d'un jardin dans un hameau d'une douzaine de pavillons. Ce n'est pas en pleine ville certes, mais c'est loin d'être un environnement de campagne. Pour un oiseau farouche c'est donc doublement étonnant : premièrement une nidification dans un environnement de jardins très « humanisés » et deuxièmement sur

un support anthropique qui plus est à la vue de tout un chacun ! La discussion avec René Camus m'apprendra que le cas n'est pas isolé puisque l'espèce niche alternativement sur deux poteaux du même quartier très peu distant l'un de l'autre depuis dix ans, et les nids sont toujours construits du côté ouest.

Thierry Quelennec

Clement P., Hathway R., Byers C. & Wilczur J., 2000. *Thrushes*. Helm identification guides : 463p.



Photo : la grive draine a fait son nid sur le poteau, à la vue des passants, mais elle reste difficile à détecter (Hillion – Côtes-d'Armor, avril 2014). T. Quelennec

Quand le tarier pâtre *Saxicola torquatus* quémande au bruant zizi *Emberiza cirrus*...

Le 29 mai 2013, alors que je prospecte sur un de mes secteurs habituels de la Vallée du Meu, sur la commune de Bréteil (35), je découvre un couple de tariers pâtres accompagné de quatre juvéniles récemment envolés. Par ce mois de mai exceptionnellement frais et pluvieux, c'est l'une des premières familles de passereaux que j'observe et je décide donc de m'attarder. Comme à mon habitude je reste dans mon véhicule, garé sur le bas-côté, pour ne pas effrayer les oiseaux. Mais rapidement les adultes commencent malgré tout à alarmer. Toute la petite troupe se décale alors d'une trentaine de mètres le long de la clôture parsemée de hautes graminées et de maigres ronciers (habitat bien typique de l'espèce). Les petits turdids reprennent ensuite leurs activités, alternant poses sur les fils barbelés et brèves incursions au sol.

Survient un autre passereau qui se perche à son tour sur la clôture au milieu de la petite famille. D'un coup de jumelles j'identifie instantanément un mâle de bruant zizi. C'est alors, à ma grande surprise, que je vois le juvénile de tarier le plus proche du bruant s'approcher de lui en sautillant

sur le fil de fer barbelé. Il s'arrête à quelques centimètres du bruant et ouvre dans sa direction un large bec, quémandant de manière très claire sa becquée ! Le bruant ne manifeste aucune réaction (si ce n'est une légère « surprise » ?) et s'envole au bout de quelques secondes, laissant là le jeune oiseau, le bec grand ouvert. Ce dernier rejoint alors sa famille et recherche à nouveau sa nourriture de manière plus conventionnelle. Aucun nourrissage de la part des adultes de tarier pâtre ne sera constaté dans le quart d'heure d'observation qui suivra.

Je n'ai pas trouvé d'équivalent à ce comportement interspécifique très surprenant dans la littérature. Et si la nidification parasite, bien connue par exemple chez le coucou gris *Cuculus canorus*, s'en approche, elle reste très différente... Une explication à cette observation saugrenue pourrait être la météo désastreuse de cette période (ce 29 mai il faisait 4°C au lever du jour en 12°C à midi). Le manque d'insectes et donc d'apport de nourriture de la part de ses parents aurait incité le jeune tarier pâtre affamé à « improviser » une tentative. Mais l'explication est peut-être plus simple, l'arrivée inopinée de ce mâle de bruant à proximité de lui a aussi pu déclencher un acte réflexe de demande de nourriture. Même si

quelques ressemblances dans le pattern d'adulte du bruant zizi et du tarier pâtre peuvent exister (tête globalement noire, collier, roux sur la poitrine...), une réelle confusion de la

part du juvénile paraît très improbable.

Julien Garin



Photo 1 & 2 : la confusion entre mâles de bruant zizi et de tarier pâtre paraît difficilement envisageable (Baie d'Audieme – Finistère, juillet 2012). T. Quelennec

Les vanneaux sur le toit...



Photo : les vanneaux en reposoir sur un des toits de la zone de Troyalac'h (Saint-Évarzec - Finistère, février 2013). J. Le Baill

Chaque hiver, depuis au moins 2011, dans la zone industrielle de Troyalac'h à Saint-Evarzec (29), au bord de la voie express Quimper-Concarneau, quelques centaines de vanneaux huppés *Vanellus vanellus* viennent passer leurs journées (repos diurne) sur quelques toits en tôle ondulée (fibro-ciment) de bâtiments relativement proches les uns des autres. Un deuxième secteur distant d'1 km est également exploité dans la proche zone de Ty Nevez à Quimper. Les vanneaux fréquentent un toit dont

les caractéristiques sont similaires à ceux de la zone de Troyalac'h. Le 18 janvier 2014, par exemple, ce sont près de 800 individus qui sont répartis sur les deux sites.

Il y a au moins un siècle, bien avant la création des voies express et des zones industrielles, alors que le secteur n'était que champs et carrières de pierres, les vanneaux venaient déjà hiverner à cet endroit précis (Michel Calvez, *comm. pers.*) !

On sait aussi, grâce au baguage notamment, que les limicoles vouent une fidélité chronique à leurs zones d'hivernage mais passer de vastes espaces herbus et déserts à quelques toits de tôle dans un environnement industriel laisse songeur. En effet, la grande majorité des vanneaux huppés fréquentent en hiver des parcelles agricoles (cultures et prairies), des étangs et des marais.

Cette fidélité à un site d'hivernage - malgré sa transformation de vaste et paisible espace herbeux en environnement industriel actif - est

extraordinaire. A notre connaissance, il s'agirait pour la Bretagne d'un cas unique d'hivernage dans un tel environnement. La consultation de la bibliographie nationale ne permet pas de trouver d'autres cas similaires, en revanche, ce comportement est connu en Angleterre depuis au moins 1984 à Manchester, et dans plusieurs autres localités depuis lors.

Calbrade, N., Entwistle, C.A., Smith, A.J. & Spencer, K.G. 2001. Roof assemblies of lapwings and plovers in Britain. *British Birds*, 94-1 : 35-38

Jacques Le Baill



Photo 2 & 3 : l'actuelle zone de Troyalac'h avec matérialisé en rouge les toits servant de reposoir et le secteur tel qu'il se présentait en 1950 avec hachuré en rouge le champ fréquenté à l'époque

Découvrez les autres publications de Bretagne Vivante !

Bretagne Vivante, la revue semestrielle pour tout ceux qui nous soutiennent : nos actualités, actions militantes, études naturalistes, etc.



Penn ar Bed, la revue naturaliste des passionnés de la nature en Bretagne.



L'Hermine Vagabonde, la revue trimestrielle des curieux de la nature. Pour petits et grands, à partir de 8 ans.

Retrouvez toutes les publications de Bretagne Vivante sur le site www.bretagne-vivante.org, dans la rubrique « Éditions ».

Sommaire

**La pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le sud de l'Ille-et-Vilaine :
état des lieux 2011 • MÉROT Julien** p. 2

**La pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans les marais de la Vilaine :
bilan de la prospection de juillet 2010 • NOËL Olivier & COURONNÉ Henri-Claude** p.11

**Nidification de la pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans les monts d'Arrée
• BALLOT Jean-Noël & SÉITÉ François** p.29

EN BREF...

La grive et le poteau • QUELENNEC Thierry p. 40

**Quand le tarier pâtre *Saxicola torquatus* quémante au bruant zizi *Emberiza
cirlus...* • GARIN Julien** p. 42

Les vanneaux sur le toit • LE BAILL Jacques p. 44